

Lettre aux communautés chrétiennes du diocèse d'Annecy

Mgr Yves BOIVINEAU - octobre 2012

Extrait du chapitre 1 « Une Église qui vit de l'Évangile et qui annonce »

L'assemblée synodale s'est prononcée clairement pour que naissent, renaissent, se développent des équipes de partage de la Parole. Ne craignez pas de vous retrouver de façon régulière pour écouter et prier la Parole, et ainsi constituer de *petites fraternités missionnaires*. [...]

Ces *petites fraternités*, qui se réunissent dans les maisons, maintiennent en éveil et en état de mission. Elles se rencontrent toutes les trois ou quatre semaines autour d'un passage de l'Écriture. Ce temps de prière et de méditation peut se prolonger ensuite par un temps d'échange pour partager nos joies ou nos soucis, mais tout particulièrement nous rendre mutuellement attentifs aux personnes qui souffrent ou qui traversent des épreuves.

L'écoute de la Parole aiguise et purifie notre écoute, notre regard. [...] "De petites communautés de village, de quartier, sont nécessaires pour voir, écouter, être proches, partager les joies et les peines". Ces fraternités doivent enrichir la vie communautaire paroissiale et l'Eucharistie dominicale.